

MAIRIE D'EYRAGUES (13630)

L'an deux mil dix-neuf, le 16 avril, le Conseil Municipal d'Eyragues, dûment convoqué, s'est réuni à dix-neuf heures, Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Max GILLES, Maire

Date de la convocation :
9 avril 2019

Conseillers en exercice : 27
Présents : 19
Procuration : 3
Votes : 22

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL 16 AVRIL 2019

Étaient présents les Conseillers municipaux :

GILLES Max, POURTIER Yvette, DELAIR Patrick, MISTRAL Christiane, GAVANON Michel, BASNEL Françoise, PANCIN Pierre, ROSELLO Louis, RICARD André, MARTINI Geneviève, GOLFETTO Rémi, PACCHIONI Maryse, POUJOL Odile, MIGNOT Brigitte, DELABRE Éric, MISTRAL Christelle, MARCEL David, BOUCHET Aurélien, ROSSI Yannick.

Absents excusés et représentés : TROUSSEL Marc représenté par GAVANON MICHEL, JULLIAN Madeleine représentée par PACCHIONI Maryse, AUBERY Jérémy représenté par GOLFETTO Rémi.

Absents excusés : LAUGÉ Sylviane, DELILLE Nicole, AMAT Bruno, NIETO Corinne, CHABAUD Sandra.

Monsieur le Maire accueille les Conseillers Municipaux et ouvre la séance à 19h00.

Nomination du Secrétaire de Séance

Yvette POURTIER est nommée secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de la séance du 18 mars 2019 :

Monsieur Le Maire donne lecture du compte-rendu du Conseil Municipal précédent. Le Conseil Municipal accepte ce compte-rendu à l'unanimité.

1. Affaires Financières :

1.1. Attribution de subvention aux associations et autorisation de signature des conventions de subvention (D)

Rapporteur : Michel GAVANON

La répartition des subventions 2019 est présentée dans le tableau joint en annexe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'attribution des subventions aux associations pour l'année 2019 telle que présentée dans le tableau ci-joint.

1.2. Réalisation de l'extension des locaux du siège de Terre de Provence Agglomération (D)

Rapporteur : Max GILLES

Pour une meilleure fonctionnalité des locaux du siège de Terre de Provence Agglomération des travaux s'avéraient nécessaires. Une présentation du financement pour uniquement la partie extension de 400 m² de bureaux à ce bâtiment a été soumise au Conseil Municipal, extension dont les travaux seront financés par un emprunt qui viendra se substituer à un emprunt arrivé à terme en 2019, pour un montant de 623 000 € dont les annuités seront remboursées par la location des locaux.

2. Affaires Administratives

2.1. Choix de l'entreprise pour le marché des travaux de réaménagement « Les Allées » (D)

Rapporteur : Patrick DELAIR

Les travaux de réaménagement des Allées prévus en deux phases consistent en la création de 55 places de parking, l'enfouissement des réseaux, la gestion du pluvial ainsi que la création d'un arrêt de bus et d'un cheminement piéton agrémenté de 15 candélabres.

Le choix de l'entreprise s'est porté sur la société NEO TRAVAUX.

2.2. Information ouverture des plis démolition maison des Allées (I)

Rapporteur : Max GILLES

Suite à l'achat de la maison de Madame CULOT-FONTAINE, la municipalité a lancé un dossier de consultation pour procéder à sa démolition dans le but de créer un passage public permettant la liaison piétonne entre la rue du Planet et les Allées.

Une seule entreprise ayant répondu à l'appel d'offres pour ce marché de travaux, le Conseil Municipal a déclaré cette consultation infructueuse.

2.3. Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec le SMED (D)

Rapporteur : Max GILLES

Dans le cadre des travaux de l'avenue Gabriel Péri et du Chemin de Saint-Bonnet, une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage devra être établie entre le SMED et la Commune.

Des barrières de protection permettant un passage d'environ 2,20 mètres seront mises en place le long du chemin de Saint-Bonnet pour sécuriser l'accès au futur collège.

3. Biens – Patrimoine – Travaux

3.1. Patrimoine : Avancement des travaux/projets (I)

3.1.1. Réfection du chemin de l'Arénier – Réseau d'eau/SEA – Revêtement voirie/commune

Rapporteur : Max GILLES

Des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable vont être réalisés d'ici le mois de mai pour une durée d'environ 1 mois sur le chemin de l'Arénier, l'objectif étant d'élever la pression dans le réseau. La SEM réalisera les travaux sur 300 mètres linéaires et la réfection de la voirie programmée pour 2020 sera réalisée par la Commune.

3.1.2. Délaissés routiers (D)

Rapporteur : Max GILLES

La commune souhaite acquérir le délaissé proche du carrefour de la RD571 vers Saint-Rémy-de-Provence, en vue d'aménager les espaces verts, dont un parking à proximité du projet CLSH du Mas Pastré. La municipalité envisage d'agrémenter ces abords avec des plantations de lauriers roses et l'entretien qui en découlerait, apporterait à ce lieu de passage intensif un environnement beaucoup plus agréable.

4. Divers

4.1. Informations : Décisions prises par Le Maire dans le cadre de ses délégations (I)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion avec les responsables de la coopérative agricole d'approvisionnement est prévue la semaine prochaine.

Une présentation du plan du projet est développée et il est précisé que la toiture sera équipée de panneaux photovoltaïques. L'ossature du bâtiment sera réalisée avec des bardages.

Monsieur le Maire souligne l'intérêt que représente le nouvel emplacement situé en bordure de RD571.

A la demande de M. le Maire, Patrick DELAIR présente le projet du parcours sportif. Deux options sont à l'étude :

- Soit l'installation d'agrès sur la totalité du parcours ;
- Soit l'installation de 3 pôles distincts, avec les équipements sportifs spécifiques à chacun.

Monsieur le Maire informe que la carence en logements sociaux a entraîné cette année une pénalité d'un montant de 80 000 €. Il faut savoir que ce montant connaîtra une augmentation conséquente dans les années à venir si l'obligation qui nous est faite n'atteint pas les objectifs fixés par les services de l'État.

4.2. Informations diverses

Dans un courrier adressé à M. le Maire Madame HANET-CLAIRAC fait part de son souhait d'organiser une exposition ponctuelle de ses œuvres, peintures et sculptures à la Bergerie.

Yannick ROSSI déplore le stationnement anarchique qui règne au sein du lotissement de la Fauvette.

Yvette POURTIER informe des formations de secourisme qui vont être organisées par le SDIS pour le personnel communal.

Odile POUJOL questionne Monsieur le Maire sur la création de la construction MILAN. Monsieur le Maire répond que l'affaire est actuellement en cours de procédure suite à l'appel de la partie adverse des jugements précédemment rendus.

Brigitte MIGNOT se renseigne sur la possibilité de mise à disposition d'une salle pour une nouvelle association « Le retour du Printemps ». Michel GAVANON, adjoint en charge des associations déplore que le planning des salles n'offre pas de disponibilité à l'heure actuelle.

Pierre PANCIN rappelle que la chasse aux œufs se déroulera pour les petits Eyraguais le samedi 20 avril 2019 à 11 heures au parc des poètes.

La journée « Fleurs en Fête » aura lieu le dimanche 5 mai 2019 sous l'égide du Comité des Fêtes.

Éric DELABRE informe qu'une cloche de l'église ne fonctionne plus.

Christiane MISTRAL a participé à une réunion tourisme Terre de Provence Agglomération qui s'est déroulée à Verquières concernant l'utilisation des montants perçus par la mise en place de la taxe de séjour : communication, campagne de publicité dans le métro parisien, passage du Paris-Nice à Barbentane et divers panneaux d'information sur les manifestations proposées au sein de Terre de Provence Agglomération.

Une réunion est programmée au Mas du Juge à Maillane afin d'informer les hébergeurs de l'utilité de percevoir la taxe de séjour qui contribue au développement et à l'attraction touristique de nos villages.

La signature de la convention Culture/Tourisme et Terre de Provence Agglomération doit prochainement intervenir afin que soit versée la subvention annuelle.

Michel GAVANON indique qu'un principe de gestion des commandes et de stockage des produits d'entretien est en cours d'élaboration afin d'éviter tout gaspillage, dans un premier temps au niveau des écoles et du restaurant scolaire, pour être ensuite élargi à l'entretien des salles et bâtiments communaux.

Françoise BASNEL informe que l'embauche des jeunes pour l'animation du centre aéré est en cours. Cette année sera le trentième anniversaire et la dernière à Beauchamp.

Une réunion a eu lieu à la crèche pour l'attribution de 15 places et 22 demandes sont en liste d'attente.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

La Secrétaire de Séance

Le Maire

Yvette POURTIER

Max GILLES